

N° 5 - 2025
Décembre 2025

Organe officiel de l'UD CGT de Vendée

156 Bd Louis Blanc – BP 227 – 85006 La Roche sur Yon Cedex
Tel : 02.51.62.66.22 Courriel : ud@lacgt85.org

Journal de l'Union Syndicale des Retraité.es CGT de Vendée

Ce matériel est financé par les cotisations des syndiqué.es

Sommaire :

Page 1 : Édito - Le 13 novembre une Assemblée Générale offensive

Page 4 : La CE et la CFC élue lors de l'AG de l'USR

Page 5 : Le Comité Général de l'UCR de novembre

Page 6 : Motion de Soutien à Sophie Binet SG de la CGT

Page 7 : Les 80 ans de la Sécurité Sociale et la politique budgétaire de la santé

Page 9 : Tract Sécu de l'ULSR Les Sables d'Olonne

Page 11 : Assemblée Générale de LSR le 29/01/2026 à Dompierre sur Yon

Page 12 : Pub Macif

Édito

Le 13 novembre : une Assemblée Générale offensive

La lutte de classe ne s'arrête pas aux droits à la retraite, elle se prolonge dans la défense de nos conquies sociaux, vivre dignement dans un monde en paix.



75 camarades ont participé à notre assemblée générale de l'USR CGT 85 le 13 novembre 2025. Nous avons aussi accueilli l'IHS CGT 85, LSR 85, INDECOSA CGT 85 et notre camarade Dominique Hertz, Secrétaire général de l'USR CGT de la Sarthe.

Nos débats ont abordé les sujets d'actualité en cette période troublée par les conflits à

l'internationale et les incertitudes politiques dans le pays avec des attaques violentes envers les retraité.e.s et les équilibres sociaux.

"Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix (convention de l'UNESCO 1945)". A la CGT, il nous appartient de concevoir la culture de la

paix, en se référant à la résolution 53/243 de l'ONU. Le capitalisme est une idéologie politique qui n'assure pas la prévenance des conflits armés, il nous faut le combattre. Au moment où le pouvoir politique tente de mettre en place la culture de la guerre (réarmement, service militaire... etc.)

Imposons la culture la paix.

Il est urgent de lutter contre les projets de toutes les droites et l'extrême droite, vecteurs des déséquilibres sociaux, chiens de garde du capitalisme, mettant notamment en opposition les générations .

Nous n'oublions pas qu'il y a 80 ans après une période de toutes les atrocités et trahisons, ont été mises en place par le CNR des organisations (Sécurité Sociale, santé, retraite, logements, nationalisations ...etc.) pour assurer des équilibres sociaux solidaires, intergénérationnels. Le capitalisme dès le début a tout mis en œuvre pour les combattre et continue avec violence à les détruire. Nous nous devons de défendre ces équilibres, pas par nostalgie, mais par nécessité.. Ces structures économiquement solidaires et d'équité ont permis d'assurer le développement de notre société. Le salaire socialisé est la base du financement de notre système de protection sociale, il repose sur la création de la richesse réalisée par les travailleuses.eurs.

Les retraité .e.s ont été stigmatisé.e.s, coupables de tous les maux et seraient générateurs du déficit actuel. Ces propos sont inacceptables, mensongers et irresponsables. La dette est un concept du capitalisme pour faire pression sur les travailleurs, se régénérer et ainsi financiariser l'économie. Il est faux de faire croire que nous ne pouvons pas assurer les dépenses de santé et des retraites. Une partie de la richesse produite échappe aux moyens de paiement de celles-ci, en cause les exonérations

de cotisations des entreprises, les aides multiples au patronat, l'explosion du montant des dividendes versés aux actionnaires et les sommes non perçues par l'impôt en raison de l'évasion fiscale.

A ceci s'ajoute une faible évolution du SMIC et des salaires, l'absence d'égalité de rémunération entre les Femmes et les Hommes ; l'ensemble participe à ce manque de financement. MACRON en est responsable par

sa politique du ruissellement qui a diminué les recettes nécessaires pour couvrir les dépenses . Nous les retraité.e.s participons à l'activité économique, les pensions qui n'ont pas suivies l'inflation, entraînent ainsi une baisse de nos dépenses, donc impactent également la création de

richesses.

Le budget 2026 qui se profile est une nouvelle offensive inacceptable à l'encontre de nos services publics

- Le service de santé est mis à mal, les retraité.e.s nous y sommes particulièrement sensibles. Nous connaissons tous des difficultés d'accès aux soins (désert médicaux, fermetures de lits , manque chronique de personnel... etc.). Les dépassements d'honoraires des praticiens sont de plus en plus courants, favorisés par ce déficit de professionnels en médecine. Il existe aussi une volonté d'orienter vers le privé les actes les plus lucratifs, au détriment du service public de soins.

La CGT défend le 100 % sécu financé par les cotisations sociales.

- Les services publics de l'énergie, des transports, de la poste, des administrations de proximité sont démantelés petit à petit laissant la place à des opérateurs privés. La préoccupation de



ces opérateurs n'étant plus l'utilisateur, la qualité du service rendu mais les profits. Peu importe la pertinence et l'équité cela devient un produit pour un consommateur. Le souci de l'aménagement du territoire n'est plus à l'ordre du jour.

Les retraité.e.s nous sommes investis au niveau de différentes représentations des usagers et défendons l'ensemble des services publics. A cet égard, nous regrettons que le Pôle Aménagement du Territoire de l'UD CGT 85 soit en sommeil.

Pour être fort nous devons être nombreux, nombreux dans la rue certes !

Mais aussi plus nombreux à la CGT !

Pour nous les salarié.e.s retraité.e.s dispensé.e.s d'activité salariale, la continuité syndicale est essentielle. Elle doit être au plus près des lieux de vie, les ULSR en sont un des outils pour échanger, militer, construire la lutte.

La continuité syndicale doit se préparer avant le départ en retraite. C'est pourquoi il est important d'être en lien avec les syndicats ou sections syndicales des actifs. Elle doit aussi s'inscrire dans le cursus de formation des militant.e.s actifs. La création du Syndicat Départemental Multipro CGT des Retraités de Vendée participe à construire la continuité syndicale

La lutte continue !

Chacun-e, quand il, elle le peut, doit participer au renforcement de nos forces militantes.

Nos revendications sont toujours là et nous les maintiendrons tant qu'elles ne seront pas prises en compte :

- ▶ **L'indexation des pensions à minima sur l'inflation au 1^{er} janvier 2026.**
- ▶ **La revalorisation des pensions indexées sur le salaire moyen.**
- ▶ **Le maintien de l'abattement fiscal de 10%.**

- ▶ **La revalorisation des prestations sociales à minima au niveau de l'inflation.**
- ▶ **L'abandon du doublement des franchises médicales.**
- ▶ **Le maintien et le développement des services publics sur l'ensemble du territoire.**
- ▶ **Le refus de la retraite par points**



Interpellons nos députés, avec des rassemblements pour leur rappeler nos exigences citées ci-dessus. Une démarche intersyndicale est engagée dans ce sens.

L'année 2025 va se terminer avec des échéances budgétaires au niveau l'État aux issues incertaines pour le monde du travail et notamment des retraité.es.

Dès le début 2026 nous continuerons à défendre nos droits, nos conquises sociales, les Services Publics.

Nos revendications seront toujours d'actualité



Nous avons aussi renouvelé notre Commission Exécutive et notre Commission Financière et de Contrôle dont vous trouverez la composition dans la page suivante.

10 nouveaux camarades ont décidé de venir travailler à l'action de la CGT des retraité.es en Vendée.

Nous remercions celles et ceux qui, après de nombreuses années à participer à la CE ou à la CFC, ont décidé de prendre leur "retraite", Andrée Bernard, Christine Picavea et Alain Tessier.

Franck Gabilleau

Les élu.es à la Commission Exécutive

* = nouveau candidat

Nom	Prénom	Syndicat	ULSR
Alama	Daniel	Territoriaux	Challans
Audureau *	Thierry	Cheminots	Fontenay Le Comte
Baty	Dominique	Finances Publiques	La Roche Sur Yon
Bourdet	Éric	CHD	La Roche Sur Yon
Gaillard *	Gilles	Syndicat Multipro	Les Sables D'Olonne
Cartron *	Didier	CHD	La Roche Sur Yon
Chagny	Michel	RATP	Les Sables D'Olonne
Chauvet	Pierre	Cheminots	La Roche Sur Yon
Cotillon	Jean-Paul	Territoriaux - La Roche	La Roche Sur Yon
Coulais	Marc	Cheminots	Fontenay Le Comte
Delrieu	Danièle	Services Sociaux	La Roche Sur Yon
Drochon	Jean-Michel	FAPT	Luçon
Gabilleau	Franck	FSETUD (Apave)	La Roche Sur Yon
Garandel	Rémi	Cheminots	Luçon
Gobillot	Martine	Syndicat Multipro	Les Sables d'Olonne
Grassot	Joël	Mines-Énergie	La Roche Sur Yon
Guibert	Alain	SEEV/DDTM	La Roche Sur Yon
Hochet *	Marie-Jeanne	Mines-Énergie	La Roche Sur Yon
Jemmi	Sylvianne	Syndicat Multipro	Les Sables D'Olonne
Kervizic *	Marie-Annick	FAPT	Luçon
Le Meur	Jean-Luc	Mines-Énergie	La Roche Sur Yon
Passot *	Bruno	Syndicat Multipro	La Roche Sur Yon
Petitgas	Daniel	Syndicat Multipro	La Roche Sur Yon
Pirez	Simone	Éducation Nationale	Luçon
Plaire	Yves	FAPT	Fontenay Le Comte
Poirier	Yvon	FAPT	La Roche Sur Yon
Renaud *	Jean-Louis	Mines-Énergie	La Roche Sur Yon
Roumejon *	Marc	FAPT	Saint Gilles- Croix de Vie
Totée *	Guytaine	Syndicat Multipro	Saint Gilles - Croix de Vie
Tougeron *	Philippe	Cheminots	Montaigu
Toutiras *	Sylvain	RATP	La Roche Sur Yon
Vignaud	Gilles	Cheminots	La Roche Sur Yon

Les élu.es à la Commission Financière et de Contrôle

Nom	Prénom	Syndicat	ULSR
Boilève	Guy	Syndicat Multipro	La Roche Sur Yon
Gaigneux *	Yannick	Cheminots	La Roche Sur Yon
Guibert	Lisiane	Éducation Nationale	La Roche Sur Yon

Le bureau

- ✚ Franck Gabilleau a été réélu Secrétaire Général de l'USR CGT-85
- ✚ Daniel Petitgas a été réélu Trésorier
- ✚ Sylviane Jemmi, Marie-Annick Kervizic, Éric Bourdet, Jean-Paul Cotillon, Alain Guibert ont été élus membres du bureau.

COMITÉ GÉNÉRAL UCR 2^{ème} semestre 2025

Ce Comité Général s'est tenu les 19 et 20 novembre dans la salle du CCN à Montreuil.

Plusieurs textes ont été présentés en introduction à nos débats, par nos camarades de la CE de l'UCR ainsi que par le porte-parole du Mouvement pour la Paix.

Le contexte international est marqué par le développement des guerres. La longue liste des conflits qui ensanglantent la planète est l'expression tragique des contradictions générées par le capitalisme mondialisé. Le monde est confronté à un renouveau de l'impérialisme, avec un recul démocratique général. Les guerres ont pour objectifs essentiels le contrôle des matières premières stratégiques et des débouchés économiques. La guerre d'invasion déclenchée par Poutine en Ukraine se poursuit, avec un bilan militaire et civil chaque jour plus lourd.

Pour le Capital la guerre et le fascisme sont aujourd'hui les meilleurs instruments pour préserver sa domination.

A la CGT, il nous appartient de concevoir la culture de la paix. Le capitalisme est une idéologie politique qui n'assure pas la prévenance des conflits armés, il nous faut le combattre. Au moment où le pouvoir politique tente de mettre en place la culture de la guerre (réarmement, service militaire, déclaration du général Mandon....etc) exigeons que toutes les ressources gaspillées pour les armes soient utilisées pour le bien-être de l'humanité, pour la lutte contre le réchauffement climatique, pour la protection de notre planète et la construction d'un monde de paix basé sur la justice, la solidarité et la coopération.

Budget 2026. Tout montre que nos institutions permettent d'empêcher le débat démocratique. Les parlementaires se trouvent dessais des grandes orientations fiscales comme la répartition de l'effort entre ménages et entreprises.

Nous, retraitée.s serions les responsables de cette crise, si bien que certains d'entre eux nous ont baptisé "les inutiles".

Pour autant les retraité.es ont un rôle essentiel dans le fonctionnement de notre société, dans le cercle familial, citoyen, associatif, culturel, sportif, politique et syndical. Ils n'ont pas qu'un

poids démographique, ils ont aussi un poids économique. Ce sont 13% du PIB et plus de 20% de la consommation intérieure et 900 millions d'heures dans le bénévolat

Venons-en à ce que le patronat et le gouvernement nomment "le pôle associatif indépendant" qui est constitué principalement autour de la confédération française des retraités (CFR). Son premier président n'était autre qu'un haut cadre de l'industrie pétrolière, membre de la direction nationale de la CGC et vice-président de la Mutualité Française. Elle veut avoir le droit de conduire des négociations, de conclure des accords collectifs, en particulier sur le niveau des pensions et retraites. Pendant la bataille de la réforme des retraites, elle s'est bien gardée de demander l'abandon du projet, toute occupée qu'elle était à redemander à ses amis parlementaires une place au Conseil Économique t Social et Environnemental. La CFR ne demande pas non plus l'abandon des mesures iniques pour les retraités dans le projet de budget Lecomte,

Pour autant nous marquons des points. Pour preuve, notre action du 6 novembre. Avec 117 rassemblements ou manifestations, nous avons rassemblé 35 000 personnes à travers la France

Mais aussi, les propos du ministre du travail et des solidarités sont préoccupants, *"il est temps d'ouvrir un débat serein sur les régimes, le régime par répartition, c'est le grand régime historique français, c'est celui que nous connaissons depuis l'après-guerre. D'autres alternatives sont possibles"* et il termine par *"il y a*

quelque chose qui n'est pas tabou, c'est une part de capitalisation". Donc la conférence sociale préparée, une nouvelle fois, par le gouvernement pour faire avaliser, par le patronat et certaines organisations syndicales, un changement de système pour aller vers un système de retraite à points et inclure dans le financement, la capitalisation.

Il faut donc nous préparer dès maintenant à mener la lutte. Notre processus revendicatif repose sur trois piliers :

- l'amélioration du niveau de vie des



retraité.es par la revalorisation de l'ensemble des pensions de retraite de base et complémentaires d'au moins 10% ;

- la défense et le développement des Services Publics pour permettre un accès équitable quel que soit l'endroit où l'on réside ;

- la protection sociale, la défense de la Sécurité Sociale pour aller vers une Sécurité Sociale intégrale.

Sur le sujet de la cotisation sociale, du salaire socialisé et donc du financement de la Sécurité Sociale il est impératif d'aller aux débats face aux mensonges véhiculés par les médias. Et aussi face aux propositions faites par des partis politiques et notamment l'extrême-droite pour augmenter les salaires en supprimant les cotisations sociales.

C'est dans ce contexte que notre syndicalisme retraité se doit d'évoluer et de se développer

Les retraités ont aussi des revendications qui relèvent d'une activité syndicale en territoire : de la politique de la

ville, de l'habitat, des transports, de l'eau, de l'énergie, de la santé avec le Schéma Régional de Santé

La continuité syndicale, relève prioritairement du champ des actifs et de leur syndicat et fédération et l'UCR s'est fixée de travailler plus étroitement avec les UFR et les Fédérations pour travailler à la continuité syndicale. C'est un sujet récurrent depuis des années, qui ne se traduit pas concrètement. L'UCR a pour objectif de garder 6 retraités syndiqués sur 10 départs en retraite pour le 13^{ème} congrès de l'UCR. D'où l'engagement de travailler davantage avec les fédérations et leur UFR.

Au 54^{ème} congrès confédéral du 1^{er} au 5 juin 2026 à Tours, une résolution sera proposée dans ce sens. Le prochain congrès de l'UCR (mars 2027) aura pour thème *"les retraités dans la société, enjeu du syndicalisme retraité"*.

Franck Gabilleau

Motion de soutien à Sophie Binet, Secrétaire Générale de la CGT, et aux camarades CGT victimes des forces réactionnaires

Devant les volontés politiques de criminaliser l'action syndicale et avec acharnement visant à museler celles et ceux qui luttent et se battent pour gagner du progrès social et porter atteinte aux organisations progressistes qui les défendent. Notre camarade Sophie Binet secrétaire générale dans son rôle de dénoncer le chantage permanent à l'emploi de la part des grands patrons a été mise en examen, pour avoir résumé cette attitude par l'expression populaire "les rats quittent le navire".

Une plainte politique, un procédure-bâillon

Cette mise en examen s'inscrit dans une dynamique désormais bien connue :

➤ Des procédures-bâillon, utilisées pour intimider, faire taire, détourner l'attention des vrais sujets, comme c'est le cas de plusieurs membres de la CEC et du BC.

➤ Cette fois, le patronat franchit un cap en visant directement la première dirigeante de la CGT.

Ce n'est pas un simple fait-divers judiciaire : c'est une attaque contre la liberté d'expression syndicale, contre notre capacité collective à dénoncer les politiques patronales, à nommer les rapports de force

et à défendre les travailleuses et travailleurs. Pour la CGT, il est évident que l'expression de Sophie Binet relève de la liberté syndicale, liberté fondamentale reconnue par la Constitution et par les conventions internationales. En tentant de criminaliser la parole d'une responsable syndicale, le patronat cherche à affaiblir la CGT et, au-delà, l'ensemble du mouvement social.

La CGT ne se laissera pas impressionner, continuera à lutter pour défendre et gagner des progrès sociaux pour les travailleuses et travailleurs et le fera savoir.

La CGT dénoncera toujours les organisations qui trahissent, déforment la réalité économique du monde du travail.

C'est pourquoi L'USR CGT de Vendée apporte son soutien à notre camarade Sophie Binet et aux camarades victimes de répressions syndicales.

Elle participe et participera aux mobilisations de défense de la liberté syndicale

Les 80 ans de la Sécurité Sociale et la politique budgétaire de la Santé

Nous vivons un moment historique à nul autre pareil. Ce n'est pas une formule. Nous devons en prendre conscience, en mesurer l'ampleur et y répondre sans confondre indignation avec affolement.

Indignation face aux choix politiques et financiers de notre pays, coincés dans "Le jour sans fin" de l'austérité contre la solidarité.

Indignation face au mépris dans lequel ce pouvoir nous tient, nous, actrices et acteurs du mouvement social : mutuelles, syndicats, associations, citoyennes et citoyens en mouvement.

Indignation face au déni des enjeux écologiques.

Indignation face à la casse des services publics qui se prolonge.

Indignation face à la mise en faillite de l'hôpital public et la casse du système de santé.

Mais l'indignation n'est que le premier pas : après l'indignation, il y a la réflexion et l'action.

C'est ce que nous nous attachons à faire ensemble pour ne jamais se résigner.

Cette incroyable valse de ministres de la Santé (9 en deux années) est une des manifestations de la crise politique.

A la crise politique et démocratique se conjuguent malheureusement la crise sociale qui voit les inégalités sociales se creuser et le déclassement s'accroître : en deux décennies, les 10 % les plus aisés se sont nettement enrichis. Les revenus des classes moyennes ont à peine progressé. Et ceux des 10 % les plus pauvres ont stagné. La France compte aujourd'hui 10 millions de pauvres, soit plus d'une 1 personne sur 7.

Dans ce contexte délétère, la solidarité n'est pas considérée comme un outil de justice

sociale mais comme une dépense à supprimer pour équilibrer un budget, une simple variable d'ajustement.

Cette année des 80 ans de la Sécurité Sociale est abordée par nos dirigeants de la pire des manières : on la détruit par le fond mais on gardera le nom de Sécurité Sociale.



Ambroise Croizat,
Fondateur de la Sécurité Sociale

Dans un contexte économique difficile les dégâts sont nombreux :

- Perte de confiance envers nos représentants élus
- Incertitudes de la politique française avec des gouvernements successifs entraînant des blocages ; plus rien ne bouge laissant à l'abandon de nombreux sujets impactant la vie de la population.
- Instances politiques mises en difficultés
- Individualisme gagne sur le collectif
- Plus d'écoute et de solutions envers la population
- Un Pays fragmenté et fractionné

- Continuité d'une politique budgétaire imposant des économies
- Protection sociale attaquée

Le Projet Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) vient de sortir et cela plutôt négativement.



On propose de continuer les mêmes politiques et attaques contre la Sécurité Sociale :

- Non financement ; rien sur les recettes
- Déremboursements et transferts vers les complémentaires avec impact sur les cotisations
- Doublement des franchises
- Taxe exceptionnelle de 2,25% sur les mutuelles impactant encore le coût et le reste à charge de ceux qui peuvent encore "se payer" une complémentaire santé
- Economies sur les transports ; les analyses biologiques, les actes paramédicaux et de radiologie
- Rien sur la prévention

Un ONDAM (Objectif National Dépenses Assurance Maladie) au rabais avec 1,6 % plus faible taux depuis au moins 10 ans comme si les dépenses ne vont pas progresser avec le vieillissement, le coût des médicaments, les nouveaux traitements, l'inflation.

Le déficit politiquement entretenu serait de 17 milliards avec 7,1 milliards d'économie sur la protection sociale :

- Pas de frein sur les exonérations de cotisations sociales
- Taxation réduite des hauts revenus

- Attaques de niches fiscales impactant les salariés comme les tickets-restaurants, contribution mutuelle, avantages sociaux et culturels financés par les CSE et entreprises,
- Mise en place d'un plafond sur les Arrêts de Travail par décret
- Remise en cause prise en charge des ALD

Il y a des contradictions entre les annonces gouvernementales et la réalité pour nos adhérents (dégradation de la santé, inégalités croissantes, augmentation des cotisations, baisse du pouvoir d'achat, accroissement des déserts médicaux ; du reste à charge et des dépassements d'honoraires entre autres ; auxquels on ajoute l'augmentation des délais de soins).

On préfère discuter en mettant en priorité la réduction des déficits, la baisse du coût du travail, la réduction des charges sociales, la diminution des impôts directs mais l'augmentation des impôts indirects, la réduction des coûts de fonctionnement de la Sécurité Sociale, la non-redistribution de certaines richesses.

80 ANS DE LA SÉCURITÉ SOCIALE



LE 100% SÉCU
UNE IDÉE À RENFORCER !

La protection sociale de la population n'est pas une charge. Elle est un atout dans le monde incertain qui se profile. Incarnation de la fraternité, elle est l'outil indispensable de l'égalité et l'inlassable alliée de la liberté de chacune et de chacun.

La santé n'est pas une marchandise et ne doit pas le devenir !

Joël Vignaud

CGT - Cheminot La Roche



La Sécurité Sociale est créée par ordonnances des 04 et 19 octobre 1945 sous l'égide du ministre du travail (communiste) Ambroise CROIZAT.



**À l'origine, le projet était
que chacun cotise selon
ses moyens et chacun
l'utilise selon ses besoins.**

**On s'est battu pour la gagner
On se bat pour la garder !**



Le Saviez vous?
La France a eu un jour
UN MINISTRE COMMUNISTE
Qui savait ce que travailler veut dire
Dès l'âge de 13 ans
il avait travaillé en usine
Il s'appelait: **AMBROISE CROIZAT**

Nous lui devons:

- La Sécurité sociale
- La retraite par répartition
- Les comités d'entreprise
- Les conventions collectives
- La réglementation sur les heures supplémentaires
- La médecine du travail

La Sécu, toujours une idée neuve !

Très vite, dès 1949, les attaques se sont multipliées contre le statut, le fonctionnement et le financement de la Sécurité sociale et n'ont cessé depuis. Mais depuis 80 ans, la Sécu résiste grâce aux luttes contre les remises en cause de ses fondements (1967, 1968 ainsi que 1995) et les récentes manifestations contre la retraite à 64 ans ont attesté de l'attachement des travailleuses et des travailleurs à la Sécurité sociale et à la retraite solidaire par répartition.

Depuis 80 ans qu'existe la Sécu les différents gouvernements avec le patronat n'ont de cesse de détruire le système.

Son mode de financement et de gestion qui privait l'État, le patronat et le marché de tout contrôle sur les dépenses de santé et les recettes correspondantes, financé non par l'impôt, mais par des cotisations salariales et patronales, et géré par un Conseil d'administration composé aux trois-quarts de représentants élus des salariés et un quart seulement du patronat.

Aujourd'hui la France se retrouve avec un déficit record qui n'est pas dû à trop de dépenses de la population comme on voudrait nous le faire croire mais bien à cause d'un manque de recettes et notamment par les impôts.

À peine entamé l'examen du budget ;

- La taxe Zucman c'est **NON**,
- L'impôt sur la fortune c'est **NON**,
- Le relèvement de la Flat Tax c'est **NON**,
- L'imposition sur les grandes transitions c'est toujours **NON**,



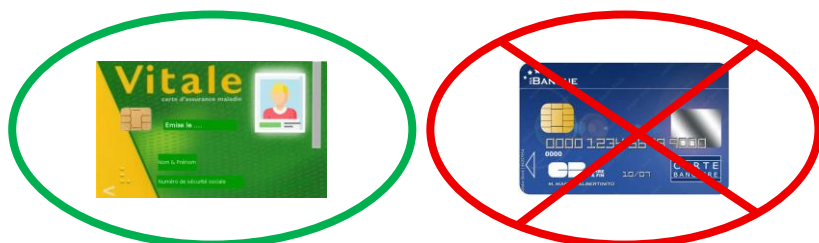
La sécurité sociale et son évolution sont au cœur de la lutte des classes

NON les assurés sociaux n'abusent pas des prestations sociales

NON les médecins ne prescrivent pas sans retenue

NON les retraités ne sont pas des nantis

EN REVANCHE l'argent de la protection sociale est détourné par le biais des allègements de cotisations



ASSEMBLEE GENERALE

Le jeudi 29 janvier 2026

À 9 h 00

Salle Magaud – Dompierre sur Yon

8 rue du Moulin

Lors de cette assemblée générale nous ferons le bilan de l'activité 2025 et nous vous soumettrons des idées et écouterons vos propositions pour l'année 2026.

Ordre du jour :

- 9 h 00 **accueil des participants, café brioche**
- 9 h 15 installation des participants dans la salle
- 9 h 20 Rapport moral et de l'activité de l'association suivi d'une discussion
- 10 h 30 rapport financier et vote
- 10 h 45 pause
- 11 h 15 présentation de propositions d'activités pour 2026 et années suivantes
- 12 h 15 Elections du conseil d'administration
- 12 h 15 fin des travaux et réunion du CA
- **12 H 30 apéritif fraternel et repas**

Nous prendrons le déjeuner sur place pour 16 euros tout compris. Pour des raisons de gestion auprès du traiteur, il est **IMPERATIF de S'INSCRIRE** avant le 20 janvier 2026 en remplissant le bon ci-dessous accompagné du chèque correspondant et de l'envoyer à :

- Marietta Delaire – 45 rue de la Merlatière - 85280 la Ferrière
- Ou - Martine Gobillot - .12 Impasse des bulots – 85520 Saint Vincent sur Jard.
- Ou Par virement conjointement à l'adresse d'un message sur la boîte de LSR (voir ci-dessous)

Nous invitons chacun à prévoir : assiettes, verres et couverts

Inscription à l'Assemblée Générale du jeudi 29 janvier 2026

NOM et PRENOM _____

Participera à l'AG ☐ ne participera pas à l'AG ☐

Je viens avec des ami(e)s : NOM et PRENOM _____

Participera au repas : Nombre de personnes X 16 €, soit : _____ euros

Vous pouvez régler par virement : Crédit mutuel IBAN : FR76 1551 9390 3100 0239 0610 124 – bien préciser ; AG 2025

Dans ce cas, adresser conjointement un courriel à « lsr.vendee@gmail.com » pour matérialiser votre inscription

Je souhaite être candidat pour le Conseil d'administration

☐

En remplissant votre coupon réponse interrogez-vous sur la possibilité d'être candidat à l'élection du CA.

Votre organisation syndicale () nous fait confiance, **pourquoi pas vous ?**

La Macif vous propose des solutions
pour vous et votre famille :
auto, habitation, santé...

Et aussi des solutions adaptées au monde
de l'entreprise et des associations.

→ Pour plus d'informations : [macif.fr](https://www.macif.fr)



La Macif,
c'est **vous.**